

Assurance auto : L'Autorité de la concurrence a des « doutes »

Le président de l'Autorité de la concurrence Bruno Lasserre a fait part lundi 9 juillet de « *quelques doutes* » quant à l'état de la concurrence dans le secteur de l'assurance automobile, lors de la conférence de presse annuelle de l'institution.

Appelés par l'Autorité à contribuer à une consultation sur la concurrence dans la réparation automobile, les assureurs sont restés « *étrangement silencieux* » alors qu'ils auraient à gagner à une baisse des tarifs des prestations et pièces, qu'ils remboursent à leurs assurés, a souligné Bruno Lasserre. « *C'est presque le silence radio ... à croire qu'il n'y a pas suffisamment de concurrence dans le secteur de l'assurance et que (les assureurs auto) peuvent sans difficulté répercuter les surcoûts dans les primes d'assurance que paient les assurés* », a-t-il noté.

« *Je ne me prononce pas mais j'ai quand même quelques doutes* », a-t-il ajouté. L'Autorité de la concurrence doit rendre à la rentrée un rapport sur le marché des pièces automobiles de rechange : elle s'était saisie de ce thème après avoir constaté une « *hausse significative du prix des pièces détachées et des prestations de réparation et d'entretien automobile depuis la fin des années 90* ».

Selon l'Autorité, le secteur de l'après-vente automobile doit devenir plus concurrentiel pour réduire le coût des réparations payées par les automobilistes.

Les organisations professionnelles de la filière automobile contestent cette vision et ont déposé un recours en Conseil d'Etat à la mi-juin.